L'académie m'a chargé de lui rendre compte d'une observation qui lui a été
envoiée par M. Vandege chirurgien à Courtray.

Il s'agit dans cette observation d'une femme qui vers le 4.e mois de sa grossesse avoit depuis dix huit à vingt jours une rétention incomplette d'urine. cette femme aïant fait un effort en portant un lourd fardeau s'étoit apperçue, disoit-elle, d'un changement dans la manière de rendre ses urines; elle avoit senti une pesanteur sur le rectum, et des douleurs sourdes au bas de l'abdomen, aux lombes, aux îles, ces douleurs augmenterent au point, qu'en trois jours les urines furent entièrement retenues, et alors les douleurs devinrent très violentes; elle éprouvoit des envies de rendre ses urines et ses excrémens sans pouvoir y satisfaire; le ventre se gonfla prodigieusement, les urines coulerent involontairement à des intervalles très rapprochés, au moindre changement de position, et au moindre mouvement. mais malgré cela la vessie étoit très tendue, et formoit une espèce de balon.

M.r Vandege auroit voulu sonder cette femme, mais n'aiant point été instruit de l'état des choses ~~de cette femme~~ il ne s'étoit point muni de sonde. destitué de ce moien il porta son doigt dans le vagin; il sentit un corps dur qui en remplissoit la cavité, mais il ne put distinguer la forme de ce corps; il le comprima de devant en arrière et les urines coulerent pendant qu'il exerçoit cette compression, de manière qu'elle en rendit une très grande quantité. il chercha de nouveau à reconnoître la nature du corps qu'il avoit senti, et qu'il jugea bien être le seul obstacle à l'évacuation des urines, mais la femme étant très fatiguée, il suspendit ses recherches pour ce jour là.

ARC 21
d 2 n°
47

Il fut plus heureux le lendemain, il reconnut que le corps étoit la matrice, et que son museau étoit à la partie supérieure du pubis. il tenta de repousser le fond qui étoit du côté de l'os sacrum, mais il éprouva trop de résistance pour pouvoir y réussir. il fit changer la situation de la malade et la fit mettre sur les genoux et sur les coudes, la tête beaucoup plus basse que le bassin. il porta son doigt dans le rectum, et sentit très distinctement l'arc que forme le fond de la matrice, et que ce fond étoit logé dans l'excavation de l'os sacrum; il fit soulever le bassin et enfin par les efforts qu'il fit avec son doigt index introduit dans le ~~vagin~~ rectum, il parvint à faire franchir à la matrice la saillie de l'os sacrum.

Mr. vandesse reconnut après cette opération que les parties avoient repris leur situation naturelle, et la femme dit il éprouva aussitôt un certain changement dans la manière d'être des viscères abdominaux; il jugea à propos pour maintenir les parties en situation de faire usage d'un pessaire en [illegible]; et craignant que la vessie n'eut perdu son ressort par la grande et si longue distension qu'elle avoit éprouvée, il fit des fomentations sur le ventre. la malade s'est rétablie parfaitement, et n'a point éprouvé de récidive.

Il est évident, ou du moins très probable que les efforts qu'avoit faits la femme dont il est question avoient donné lieu à une descente de matrice, et que cet accident avoit été suivi du déplacement de ce viscère, qu'avec raison on a nommé depuis peu rétroversion; les anciens sans connoître le nom, ont très bien connu la chose, et la plupart des auteurs d'accouchemens en font mention. Quoi qu'il en soit il y a apparence que Mr. vandesse n'étoit pas familier avec cet accident, mais du reste après l'avoir reconnu, il s'en comporta pour la cure en praticien éclairé et intelligent, et l'académie pourra faire usage de son observation.

ce 8. Janvier 1786.

[illegible]